



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Question écrite n° 6536

Texte de la question

Mme Dolores Roqué attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les disparités de traitement des dossiers d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Dans un rapport d'avril 2011, la Défenseure des enfants a mis en évidence les différences dans les décisions d'attribution de la catégorie du complément de l'AEEH par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Elle demande de lui indiquer quelles mesures elle compte prendre pour harmoniser la gestion des dossiers sur l'ensemble du territoire afin de faciliter les démarches pour les familles.

Données clés

Auteur : [Mme Dolores Roqué](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6536

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5425

Question retirée le : 30 octobre 2012 (Fin de mandat)